

adoma

Visite du Centre d'accueil Adoma
de Pouilly-en-Auxois (21)

le

Vendredi 17 juillet 2015

par

Monsieur Bernard CAZENEUVE

Ministre de l'Intérieur



Sommaire

Le dispositif asile sur le territoire national

- Adoma premier opérateur national 3
- Les structures d'accueil de demandeurs d'asile 4
- L'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile :
Une mission très sociale 4
- Le droit d'asile : un droit constitutionnel 5

Une équipe dédiée aux demandeurs d'asile pour un accompagnement quotidien 6

Adoma et la demande d'asile en régions Bourgogne/Franche Comté et Saône-et-Loire 7

Le Centre ATSA de Pouilly-en-Auxois 8

Adoma en Bourgogne/Franche Comté 12

Adoma, filiale du Groupe SNI, en bref 13

CONTACT PRESSE :
Claire Jouany
claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 44 49

Adoma, société d'économie mixte, filiale du Groupe SNI (Caisse des Dépôts), propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



42, rue Cambronne – 75015 Paris
www.adoma.fr

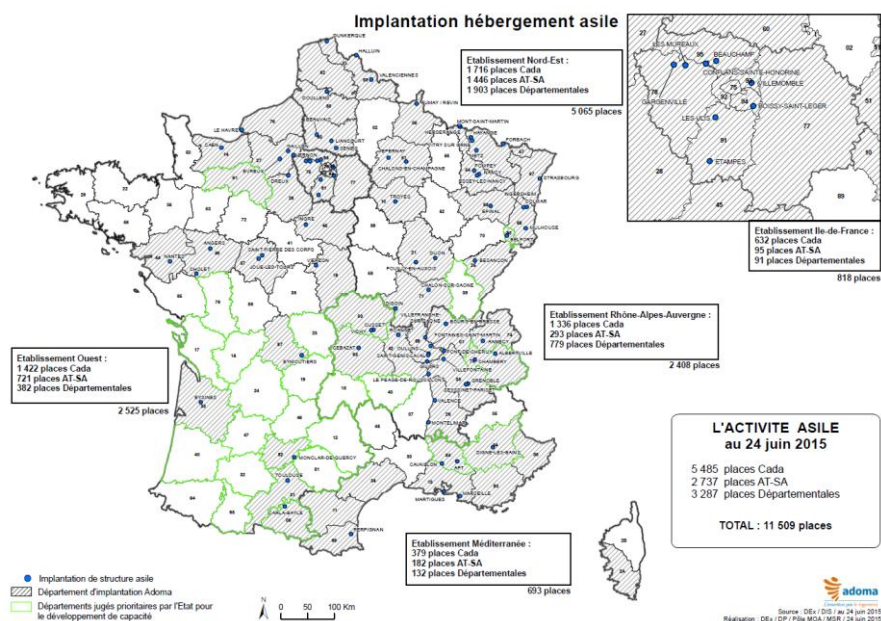
Le dispositif asile sur le territoire national

➤ **Adoma premier opérateur national de l'accueil des demandeurs d'asile en France**

Adoma est le premier opérateur national pour l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile. En 2014, ils étaient plus de 11 500 à être accueillis au sein de 150 structures réparties dans 47 départements. Dans le cadre du dispositif national d'accueil (DNA), Adoma gère 21,5 % des capacités du dispositif national pour les CADA et 24,5 % de la totalité des capacités d'accueil.

Les centres accueillent des personnes seules, des familles avec enfants, des mineurs isolés, de toutes nationalités (environ 70 nationalités différentes).

Soucieuse de participer à une mission de service public qui garantit un droit d'asile conforme aux engagements internationaux de la France, Adoma et ses équipes assurent l'accueil et l'accompagnement global des demandeurs d'asile pendant toute la durée d'instruction de leur dossier.



CONTACT PRESSE :
Claire Jouany
claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 44 49

Adoma, société d'économie mixte, filiale du Groupe SNI (Caisse des Dépôts), propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



42, rue Cambronne – 75015 Paris
www.adoma.fr

► Les structures d'accueil de demandeurs d'asile

Premier opérateur pour l'hébergement et l'accueil des demandeurs d'asile, Adoma dispose de près de 12 000 places et gère sur l'ensemble du territoire de nombreux dispositifs.

CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile) :

Adoma gère une soixantaine de CADA tant dans les grandes agglomérations que sur les territoires ruraux détendus. L'admission au séjour des demandeurs d'asile au sein d'un CADA est régionalisée au niveau des préfetures depuis l'année 2009. Une plate-forme d'accueil unique, dotée de moyens suffisants pour assurer le premier accueil des demandeurs d'asile issus de plusieurs départements, est mise en place dans chaque département "point d'entrée" pour l'admission au séjour.

AT-SA (Accueil Temporaire Service d'Asile) :

L'État a mobilisé des solutions alternatives à l'hébergement en hôtel. Depuis sa création en 2000, le dispositif AT-SA s'est adapté à une demande croissante et a régulièrement fait l'objet d'extensions de ses capacités pour atteindre 2 160 places en 2014. Géré nationalement l'AT-SA a également été sollicité pour des extensions temporaires liées à des besoins ponctuels de résorption de campements notamment pour orienter en priorité les publics en demande d'asile issus du Calais.

Aujourd'hui 33 sites AT-SA sont implantés dans 29 départements.

► L'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile : une mission très sociale

Les Centres dédiés à l'accueil des demandeurs d'asile hébergent et orientent des personnes venues chercher une protection en France. Ces personnes sont accompagnées par des équipes professionnelles qualifiées qui s'entourent également des partenaires locaux afin de répondre individuellement aux besoins des demandeurs d'asile.

Les demandeurs d'asile sont sans ressources, ni logement. Ils sont admis légalement sur le territoire français au titre de l'asile.

L'équipe Adoma organise l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile, mais aussi met en place le suivi socio-administratif pendant toute la durée de la procédure avec notamment la constitution de leur dossier de présentation à l'OFPPRA.

Les demandeurs d'asile sont informés de leurs droits, de la scolarité, de la santé ou tout autre sujet lié à la vie quotidienne. Ils bénéficient de cours de français. Les activités ont pour objectif de faciliter leur intégration.

Les personnes ayant obtenu une décision favorable (réfugié, protection subsidiaire) doivent quitter le Centre dans un délai maximal de 3 mois, renouvelé éventuellement une fois. Pendant ce délai, l'équipe du Centre va entreprendre les démarches administratives d'accès aux droits communs, de recherche de logement et d'accès à l'emploi.

Adoma, société d'économie mixte, filiale du Groupe SNI (Caisse des Dépôts), propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



42, rue Cambronne – 75015 Paris
www.adoma.fr

CONTACT PRESSE :
Claire Jouany
claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 44 49

e

e

o

e

e

► Le droit d'asile : un droit constitutionnel

Le droit d'asile émane du préambule de la Constitution : « tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République ».

La demande d'asile est soumise à une procédure administrative dans laquelle l'OFPRA (Office Français pour la Protection des Réfugiés et des Apatrides) tient une place déterminante. Deux types de protection peuvent être accordés :

► le statut de réfugié

L'Article 1er de la Convention de Genève du 28 Juillet 1951 précise qu'un « réfugié est une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle avait sa résidence habituelle, qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, et qui ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou y retourner en raison de ladite crainte ».

► la protection subsidiaire

CESEDA – chapitre II – Article L712-1 précise que « toute personne qui ne remplit pas les conditions d'octroi du statut de réfugié (...) et qui établit qu'elle est exposée dans son pays à l'une des menaces graves suivantes : la peine de mort ; la torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants ; la menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence généralisée résultant d'une situation de conflit armé interne ou international, se verra attribuer le bénéfice de la protection subsidiaire ».

CONTACT PRESSE :
Claire Jouany
claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 44 49

Adoma, société d'économie mixte, filiale du Groupe SNI (Caisse des Dépôts), propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



42, rue Cambronne – 75015 Paris
www.adoma.fr



Une équipe dédiée aux demandeurs d'asile pour un accompagnement au quotidien

Un **Directeur de Centre** assure la direction, le management, la gestion administrative et financière du Centre d'accueil en veillant à la qualité de l'hébergement et de l'accueil tout en garantissant le respect des droits des usagers. Il intervient sur plusieurs plans.

Les intervenants sociaux assurent un accompagnement administratif, juridique, médical et social des demandeurs d'asile pendant la durée de leur présence au sein des différentes structures d'accueil.

Les animateurs proposent aux personnes accueillies des animations favorisant leur intégration sociale.

Lorsque le dispositif atteint la taille critique, une secrétaire assure le travail administratif et budgétaire du dispositif.

CONTACT PRESSE :
Claire Jouany
claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 44 49

Adoma, société d'économie mixte, filiale du **Groupe SNI (Caisse des Dépôts)**, propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



42, rue Cambronne – 75015 Paris
www.adoma.fr



Adoma et la demande d'asile en régions Bourgogne/Franche Comté

Au sein de la Direction territoriale Bourgogne/Franche-Comté, Adoma est présente au sein de 4 départements.

➤ Le département du territoire de Belfort : 144 places

- Un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
- Un dispositif pour la protection internationale

➤ Le département du Doubs (25) : 185 places

- Un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
- Un Centre d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile
- Un dispositif pour l'accueil dans le cadre de la protection internationale

➤ Le département de la Côte d'Or (21) : 197 places

- Un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
- Un dispositif d'Accueil d'Urgence pour Demandeurs d'Asile
- Un centre d'Accueil Temporaire au Service de l'Asile

➤ Le département de la Saône-et-Loire (71) : 303 places

- Un Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile
- Un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
- Un Accueil Temporaire au service de l'Asile dans le cadre d'un dispositif national
- Un Centre d'Hébergement d'Urgence post-CADA

CONTACT PRESSE :
Claire Jouany
claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 44 49

Adoma, société d'économie mixte, filiale du Groupe SNI (Caisse des Dépôts), propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



42, rue Cambronne – 75015 Paris
www.adoma.fr

Le Centre AT-SA Adoma de Pouilly-en-Auxois (Côte d'Or)

A la demande de l'Etat, Adoma a pris contact avec SCIC Habitat Bourgogne (Groupe SNI), propriétaire d'un immeuble (ancienne caserne de gendarmerie) de quatre étages situé à Pouilly-en-Auxois. SCIC Habitat a consenti une occupation des lieux temporaire pour l'hébergement des demandeurs d'asile.



Situé à 40 km de Dijon, le village de Pouilly-en-Auxois est à proximité de deux autoroutes (A6 et A38) et est desservi par deux lignes de bus, en provenance de Dijon et Montbard.

Le centre a ouvert ses portes le 4 février 2015, après des travaux d'aménagement des espaces logements existants en 90 chambres.

Le public accueilli à juillet 2015 :

60 migrants seuls, en provenance de Calais. Il s'agit de personnes âgées entre 20 et 50 ans, originaires du Soudan (43), de l'Erythrée (8), du Tchad (6), d'Afghanistan (1), du Pakistan (1) et du Congo (1).

A ce jour, 24 personnes ont obtenu le statut de réfugié.

Une équipe Adoma pour les accompagner au quotidien :

L'équipe est composée de 3 intervenants sociaux et d'une directrice.

Centre d'accueil Adoma
1 rue du 19 mars 1962
21320 Pouilly-en-Auxois

Directrice : Corinne Fournier
Tél. 03 58 60 00 02

Un accompagnement sur différents axes :

L'accompagnement se fait tant au niveau collectif qu'individuel, en s'appuyant sur des partenaires locaux, notamment la mairie, le centre social de Pouilly-en-Auxois, et la mobilisation des habitants de l'Auxois. Certains ont proposé leurs services bénévoles dès l'ouverture du centre. D'autres ont fait de nombreux dons (vélos, vêtements, meubles, légumes frais, ordinateurs...).

CONTACT PRESSE :
Claire Jouany
claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 44 49

Adoma, société d'économie mixte, filiale du Groupe SNI (Caisse des Dépôts), propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



42, rue Cambronne – 75015 Paris
www.adoma.fr



Démarches administratives

. **Accès au droit commun** avec ouverture des droits sociaux auprès des organismes tels que Pôle Emploi, CPAM, CAF,...

. **Accès à une couverture médicale et aux soins** : le médecin généraliste de Pouilly-en-Auxois a été sollicité comme médecin référent des hébergés. Il est également en relation avec le médecin responsable du dispensaire anti-tuberculeux du CHU de Lyon. Une infirmière libérale intervient quotidiennement dans le centre.

. **Aide à la constitution des dossiers OFPRA** : les demandeurs d'asile sont accompagnés par les équipes d'Adoma à tous les niveaux de la procédure d'asile. En cas de recours, ils peuvent se faire assister par un avocat.

Ecoute et soutien psychologique

Parmi les demandeurs d'asile, certains expriment des traumatismes rencontrés lors de leur errance jusqu'en France. Un projet d'ateliers medico-psychologiques est en cours de déploiement en partenariat avec des psychiatres de la ville et du milieu hospitalier. Ce projet nommé « Arbre à palabres » prend la forme de consultations individuelles et de groupes de paroles réunis deux fois par mois, dans un lieu approprié mis à disposition par la mairie.

Apprentissage du français



Un partenariat a été mis en place avec le centre social du village depuis le 30 avril : 9 groupes sont constitués pour des cours se déroulant deux fois par semaine.

Pour les personnes ayant obtenu le statut de réfugié, la Direction territoriale de l'OFII située à Dijon a accepté de délocaliser les cours à Pouilly-en-Auxois. L'OFII intervient ainsi à proximité deux fois par semaine.

CONTACT PRESSE :
Claire Jouany
claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 44 49

Adoma, société d'économie mixte, filiale du Groupe SNI (Caisse des Dépôts), propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



42, rue Cambronne – 75015 Paris
www.adoma.fr



Participation à la vie en communauté

Des comités de vie sociale réunissant l'ensemble des « chefs d'appartement » sont organisés par la responsable chaque semaine, des comités mensuels sont réunis avec l'ensemble des hébergés chaque mois. Lieu de régulation de la vie collective, ces instances ont également vocation à susciter la participation des hébergés au fonctionnement du centre (activités proposées, organisation de la vie collective, ...)

Développement du lien social et ouverture vers l'extérieur



Les demandeurs d'asile ont été encouragés à intégrer les associations locales culturelles et sportives. Si leur participation enthousiaste au club de football a été remarquée,



d'autres activités ont également cours avec le club d'athlétisme de la municipalité voisine ou encore au « Café Sourire » organisé chaque semaine par le Secours Populaire au centre social.

Deux manifestations spécifiques ont été organisées pour favoriser la rencontre entre la population, les bénévoles et les demandeurs d'asile (24 avril et 16 juin), sur fond de spécialités culinaires, pique-nique et randonnée.

Ces échanges ont permis de développer d'autres actions au sein du centre, animées par des bénévoles, sur le partage et la valorisation de savoirs-faires (atelier « bois », ateliers culinaires, ...).

De telles actions constituent un support important de l'accompagnement, elles contribuent à restaurer l'estime de soi et à construire des projets personnalisés avec les personnes hébergées.

CONTACT PRESSE :
Claire Jouany
claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 44 49

Adoma, société d'économie mixte, filiale du Groupe SNI (Caisse des Dépôts), propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



42, rue Cambronne – 75015 Paris
www.adoma.fr



Aide à l'intégration des réfugiés

Depuis son ouverture, 24 des 60 personnes accueillies au Centre ont obtenu le statut de réfugié.



Il s'agit pour l'équipe Adoma de les aider à construire et mettre en œuvre leur projet personnalisé afin de construire un parcours d'insertion socioprofessionnelle : certification d'équivalence de diplômes, élaboration du CV, recherche de formation(s) au regard des compétences de chacun. Des projets sont à l'étude en lien avec la Mission Locale et Pôle Emploi.

75 % des réfugiés présents ont exprimé celui d'être relogés sur la ville de Dijon, et donc de s'installer dans la région.

4 personnes seulement souhaitent s'orienter vers Paris, Lyon ou Nancy.

Pour faciliter l'insertion par le logement des réfugiés à Dijon, le Centre peut s'appuyer sur le patrimoine Adoma et ses résidences sociales et sur l'expérience en matière d'accompagnement de ces publics des équipes asile de Dijon (action au profit des Syriens menée en 2014, des Eryhtréens, gestion d'un dispositif d'insertion spécialisé de 10 places).

Enfin 4 réfugiés de moins de 25 ans plus vulnérables devront bénéficier d'une orientation vers un Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) pour continuer à bénéficier d'un accompagnement.

CONTACT PRESSE :
Claire Jouany
claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 44 49

Adoma, société d'économie mixte, filiale du **Groupe SNI (Caisse des Dépôts)**, propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



42, rue Cambronne – 75015 Paris
www.adoma.fr



Adoma en Bourgogne – Franche Comté

- **Une implantation dans 4 départements**
- **Une offre de 1 750 logements**
- **108 salariés au service de la clientèle**

Un patrimoine en pleine évolution – 1 750 logements

- **4 foyers :** premiers logements construits et gérés par Adoma pour loger les travailleurs migrants, ils proposent des chambres meublées et des espaces de vie communs. Aujourd'hui ouverts à tous, ils deviennent après réhabilitation des résidences sociales.
- **8 résidences sociales :** ces structures–passerelles offrent non seulement des chambres meublées et des espaces de vie communs mais aussi des logements meublés autonomes (studio, deux–pièces...) avec espaces–services (laverie, local poussettes...). Accessibles aux personnes en situation de précarité économique ou sociale, elles leur permet de faire une halte durant laquelle ils bénéficient d'un accompagnement personnalisé jusqu'à leur relogement dans le parc social traditionnel.
- **2 pensions de famille :** structure identique à celle d'une résidence sociale, elle accueille des personnes très fragilisées, accompagnées 6 jours sur 7 dans leur apprentissage de l'autonomie, avec une durée de séjour non limitée.
- **1 foyer de jeunes travailleurs :** structure identique à celle d'une résidence sociale, disposant de logement meublé et autonome avec espaces services. Accessible aux personnes en situation de précarité
- **1 centre d'hébergement d'urgence et de stabilisation :** Les centres d'hébergements sont temporaires et destinés aux personnes sans domicile ou en situation de précarité et connaissant de graves difficultés sociales. De la mise à l'abri immédiate à l'hébergement d'insertion, Adoma propose des structures adaptées à ces situations de grande exclusion.
- **17 centres d'accueil de demandeurs d'asile :** premier opérateur national spécialisé dans ce domaine, Adoma accueille et accompagne les demandeurs d'asile.

Pour plus d'informations sur la Direction territoriale Bourgogne/Franche Comté, Driss BECHARI, Directeur territorial est à votre disposition pour répondre à vos questions

CONTACT PRESSE :
Claire Jouany
claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 44 49

Adoma, société d'économie mixte, filiale du Groupe SNI (Caisse des Dépôts), propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



42, rue Cambronne – 75015 Paris
www.adoma.fr

Direction territoriale Bourgogne/Franche Comté

Driss Bechari
Directeur territorial
1, rue des Verriers
21000 Dijon
Tel : 03 80 79 37 92
driss.bechari@adoma.fr

Adoma, filiale du Groupe SNI, en bref

Forte d'une expérience de plus de 50 ans dans la lutte contre l'exclusion par le logement des personnes en difficulté, Adoma construit et gère sur l'ensemble du territoire français des résidences adaptées à leurs besoins.

Avec un chiffre d'affaires en 2014 de 340 M€, la Société d'économie mixte Adoma accueille au niveau national **plus de 71 000 personnes**.

L'offre d'Adoma constitue une large palette de solutions-logement et d'hébergement : 326 résidences sociales, 170 foyers-logements, 11 000 places d'accueil pour demandeurs d'asile.

Adoma poursuit un vaste programme de réhabilitation de ses foyers, qui après rénovation sont transformés en résidences sociales. Ainsi près de 25 000 chambres de petite surface seront remplacées par des studios tout équipés dans les 10 prochaines années, soit un investissement d'1,4 milliards d'euros. Objectif à fin 2021 : avoir renouvelé 70 % de son patrimoine.

Véritable partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, c'est aussi grâce à de nombreux partenariats nationaux et locaux (missions locales, associations...) qu'Adoma parvient à favoriser l'insertion des publics fragiles.

Adoma est le premier à avoir dématérialisé sa demande de logement sur toute sa chaîne de traitement : de la saisie directe sur son site jusqu'à l'entrée dans la résidence du candidat retenu. La demande de logement en ligne : **plus simple, plus rapide, plus transparent**.

Avec ce nouveau traitement automatisé de la demande de logement, Adoma est le premier opérateur à disposer d'un observatoire de la demande de logement très social.

Adoma ne cesse de renforcer et structurer ses actions d'accompagnement social : accès au droits, aides administratives, alphabétisation, parcours santé, lutte contre les addictions ... Face à la vulnérabilité croissante des personnes accueillies, Adoma met en place des actions adaptées à son public.

Adoma, société d'économie mixte, filiale du Groupe SNI (Caisse des Dépôts), propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



42, rue Cambronne – 75015 Paris
www.adoma.fr

CONTACT PRESSE :
Claire Jouany
claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 44 49

A

D

O

M

A

Adoma est le premier à avoir dématérialisé sa demande de logement sur toute sa chaîne de traitement : de la saisie directe sur son site jusqu'à l'entrée dans la résidence du candidat retenu. La demande de logement en ligne : **plus simple, plus rapide, plus transparent.**

Avec ce nouveau traitement automatisé de la demande de logement, Adoma est le premier opérateur à disposer d'un observatoire de la demande de logement très social.

En décembre 2014, Adoma et la CNAF signaient la convention d'utilisation de l'outil IDEAL : le résident n'a plus besoin de remplir un dossier papier pour effectuer sa demande d'aide au logement, ce qui simplifie ses démarches et réduit considérablement le délai de versement de l'APL.



A l'issue d'une augmentation de capital de 50 M€, la SNI est devenue le 1^{er} juin 2015 l'actionnaire majoritaire d'Adoma, l'Etat conservant une place majeure dans le capital (42 %).

Cette intégration au sein du Groupe SNI autorise de nouvelles perspectives avec la mise en œuvre d'un plan de relance pour la création de 10 000 logements en résidences sociales et de 10 000 places d'hébergement supplémentaires.

Adoma, au sein du Groupe SNI, réaffirme sa volonté de demeurer un opérateur réactif et disponible au service des personnes les plus démunies.



CONTACT PRESSE :
Claire Jouany
claire.jouany@adoma.fr
Tél. : 01 40 61 44 49

Adoma, société d'économie mixte, filiale du Groupe SNI (Caisse des Dépôts), propose des solutions de logement et d'hébergement aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier classique. Véritable outil en faveur de l'insertion par le logement, Adoma inscrit son action dans les politiques nationales et locales de l'habitat.



42, rue Cambronne – 75015 Paris
www.adoma.fr